

Bonjour Madame, Monsieur le député, Membre de l'Assemblée,

Je vous écris cette lettre suite à [la question de Mme C.Belrhiti](#) à l'attention de Mme la ministre de la culture sur la possibilité de dispenser certaines installations de panneaux photovoltaïques en zone classée de l'avis d'un architecte des bâtiments de France (ABF).

La situation climatique exige que nous changions notre comportement en matière d'énergie. Mais jusqu'à présent, les initiatives visant à produire notre propre énergie par des panneaux solaires dans la majeure partie de notre région ( le Limousin) baignée de soleil ont souvent été bloquées par un organisme de l'état, l'ABF. L'ABF est principalement alimenté par un désir à vouloir préserver nos vieux bâtiments comme monuments pour ainsi séduire les touristes, qui nourrissent notre classe moyenne ici.

Le corps des architectes des Bâtiments de France (ABF) est né en 1946 après une guerre dévastatrice. En raison de la réglementation appliquée par l'ABF concernant les "monuments", l'installation de panneaux photovoltaïques aux zones rurales n'est pas possible dans presque tous les cas car chaque village a un ou deux monuments où aucun panneau solaire ne sera toléré **dans un rayon de 500 mètres.**

Mais cela devient de plus en plus une situation totalement insensée à mes yeux, car entre-temps notre climat et nos conditions de vie immédiates se dégradent, ce qui rend de plus en plus difficile pour les agriculteurs, pour les maraîchers et pour tous ceux qui travaillent leur potager de faire sortir les aliments de la terre. Une nécessité de vie. Notre existence quotidienne est en jeu.

Je pense que la question de Mme C.Belrhiti mérite une attention beaucoup plus large que la réponse conciliante (du type : " Vous comprenez les intérêts culturels essentiels "), insignifiante et prévisible d'un ministre de la culture qui n'a pas encore compris que l'humanité entière est en jeu si nous ne réduisons pas collectivement nos émissions à zéro très rapidement, et devrait donc plutôt être posée au Premier Ministre en charge de la question énergétique, et à ses deux ministres : Christophe Béchu et Agnès Pannier-Runacher, au lieu d'être limitée au secteur culturel.

La situation dramatique actuelle en matière de climat et d'énergie exige une hiérarchisation plus correcte des priorités. Voulons-nous à tout prix garder tout ce qui est ancien et périr ainsi dans une situation climatique invivable ? Ou sommes-nous encore capables de nous adapter à la dure réalité d'aujourd'hui? Quelques chiffres pour illustrer le retard de la France:

- En termes [de capacité](#): La capacité solaire installée en Allemagne sera actuellement d'environ 62 GW, soit **au moins 5 fois plus qu'en France.**

- En termes [de production](#): Sur la période de juin – juillet 2021, l'Europe a produit 10% de ses besoins en électricité grâce à ces structures et sept pays ont dépassé ce pourcentage : les Pays-Bas et l'Allemagne avec 17%, l'Espagne avec 16%, la Grèce avec 13% et l'Italie avec 13%. En France, la filière peine à se développer. En 2021, l'électricité photovoltaïque a couvert à peine 2,7 % des besoins en électricité du pays selon le gestionnaire du réseau, RTE

En plus, tant que nous continuerons à utiliser l'électricité comme un moyen de nous faciliter la vie, les systèmes solaires n'apporteront certainement pas de solution. Mais comme les panneaux solaires peuvent être installés sur n'importe quelle maison par n'importe qui, ils peuvent (et le font déjà dans d'autres pays) contribuer grandement au changement de **comportement** et **d'attitude** des individus. Le fait de posséder soi-même des panneaux solaires sensibilise à l'énergie. Il peut nous confronter individuellement à [notre soif suicidaire d'énergie illimitée](#) et nous apprendre à y trouver nos propres solutions, comme réduire nos effectifs et contribuer à notre propre production d'électricité. Et c'est exactement ça que l'ABF dans sa fonction actuelle rend impossible.

Je vous demande de remettre en question cette vieille structure étouffante de l'ABF qui nous empêche de prendre des dispositions citoyennes pour fournir notre propre énergie et d'adapter les règles d'urbanisme à la situation de crise actuelle afin que toute personne qui en a les moyens, avec ou sans subventions, puisse installer sa propre installation solaire pour contribuer à une plus grande autonomie en matière de fourniture d'électricité.

A l'introduction du CNR le président Macron ne parle pas à ce sujet, même si c'est un sujet d'actualité.

Je vous demande d'utiliser votre droit de parole au Parlement pour mettre la question **de supprimer la règle de l'ABF qui empêche l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits privés à proximité immédiate d'un monument**, à l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Le 12/10/2022,

H. Walter  
Eymoutiers